

L'action bénévole des jeunes : un apprentissage pour la vie et un investissement exigeant

Par André Thibault, Ph. D., Julie Fortier, Ph. D.*

VOLUME 14, NUMÉRO 10 – 2017

C'est sans doute un lieu commun que d'affirmer que le bénévolat de demain est entre les mains des jeunes d'aujourd'hui. C'est moins évident d'affirmer qu'ils seront au rendez-vous, d'autant plus que nombre d'organisations de loisir se plaignent de l'absence des jeunes. Pourtant, les jeunes constituent depuis plusieurs années le groupe d'âge où le bénévolat est le plus en croissance.

Par ailleurs, on ne semble pas toujours mettre à profit les précieux apprentissages que procure l'expérience des programmes d'éducation internationale qui « obligent » les jeunes à accomplir un nombre déterminé d'heures de bénévolat (Pancer, Brown, Henderson & Ellis-Hale, 2007; Helms, 2013).

Le bénévolat des jeunes est toutefois porteur de développement personnel, d'apprentissages et d'intégration citoyenne, trois facteurs qui correspondent à ce que ces derniers identifient comme source de motivation à leur engagement bénévole.

Le présent bulletin présente les données et réflexions issues de la recherche scientifique et d'expériences professionnelles en cette matière qui permettront aux établissements d'enseignement et aux organisations de loisir de tirer le maximum de profit de l'expérience de bénévolat des jeunes.

LES JEUNES, UNE MANNE POUR LE BÉNÉVOLAT?

Le renouvellement des bénévoles apparaît comme la principale préoccupation des organisations depuis quelques années. Puisque 25 % des bénévoles fournissent 75 % des heures de bénévolat au Canada et au Québec, il est clair que cette cohorte de TLM (toujours les mêmes), généralement plus âgée, ne peut combler le manque de relève. D'autant plus qu'en 2013, « les aînés de 75 ans et plus étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat (27 %), suivis par ceux de 65 à 74 ans (38 %) » (Turcotte, 2015, p. 5). De plus, « chez les personnes de 35 à 44 ans, la proportion de celles qui ont fait du bénévolat a diminué de 6 points de pourcentage de 2010 à 2013 (passant de 54 % à 48 %) » (p. 6).

Il faut donc élargir le bassin de recrutement aux jeunes, qui représentent un fort pourcentage de la population susceptible de s'engager.

Bonne nouvelle, l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation effectuée aux trois ans indique depuis plusieurs éditions que les jeunes constituent un bassin tout à fait significatif pour la relève à court et à moyen terme.

Les personnes plus jeunes de 15 à 19 ans étaient de loin les plus portées à faire du bénévolat, les deux tiers d'entre elles ayant effectué ce type d'activité (66 %, soit le même pourcentage qu'en 2010).

Cette proportion peut toutefois être influencée par le travail communautaire « obligatoire ». En effet, de nombreux élèves doivent accomplir un travail communautaire obligatoire pour répondre aux conditions préalables de l'obtention du diplôme d'études secondaires. Au total, un bénévole sur cinq âgé de 15 à 19 ans a déclaré être obligé de faire du bénévolat (20 %),

comparativement à 7 % des personnes de 20 ans et plus. (Turcotte, 2015, p. 5-6)

En expérimentant l'engagement bénévole, les jeunes ont accès à une forme d'implication qui pourra les influencer tout au long de leur vie, malgré les épisodes de manque de disponibilité qu'ils connaîtront durant leur vie active au travail et en famille. Dès lors, négliger les jeunes, c'est, à moyen terme, obscurcir l'avenir du bénévolat.

Il est clair qu'investir dans le bénévolat des jeunes assure une relève, et cela à deux points de vue. À court terme, ils sont disponibles et déjà actifs comme bénévoles. À moyen terme, cette expérience d'engagement bénévole constitue un terreau d'éducation au bénévolat qui sera déterminant tout au long de leur vie et de leurs engagements futurs. Ce pronostic est confirmé par de nombreuses études.

Pourtant, plusieurs organisations en loisir déplorent l'absence des jeunes et le sens de leur engagement. Pourquoi?

Le vocable « bénévolat » a une connotation souvent négative chez les jeunes, qui l'associent aux idéologies des années 50 ou 60 (Teinturier, 2000). Sur le terrain, nous avons remarqué une jeunesse qui a créé ses propres modèles autour de la signification de ses actes : l'engagement, l'implication, l'action politique, l'aide internationale, les tâches en loisir (je m'occupe de...). Ce vocabulaire témoigne d'expressions qui se rapportent aux nouvelles formes d'engagement des jeunes. Dès lors, pourquoi vouloir placer l'étiquette « bénévole » sur une jeunesse en rupture et en mutation dans son système de liens sociaux liés à l'engagement?

Les jeunes perçoivent le bénévolat de manière différente. Du même coup, cette façon de réaliser leur action se révèle sous diverses formes de don, d'engagement ainsi qu'une orientation plus citoyenne. Pour les jeunes, la notion d'acte public et de communauté est abordée autrement. Tout d'abord, l'acte et l'action publique qui soutiennent l'idée d'un bénévolat plus « citoyen » ont un lien avec une cause sociale et une

implication avec peu de limites territoriales dans ses intentions (qu'elles soient locales ou bien internationales) : c'est la pensée globale et l'action locale. (Albertus, Fortier & Thibault, 2007)

Miser sur la relève des jeunes bénévoles implique donc de connaître leurs motivations et leurs besoins en matière d'action bénévole au-delà des heures données et des tâches accomplies.

LE BÉNÉVOLAT, UN LIEU D'APPRENTISSAGE ET DE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ET DE LEUR MILIEU

Plusieurs études montrent que la spécificité de la motivation des jeunes par rapport aux autres bénévoles est la réalisation d'expériences. Les jeunes parlent de découvrir et d'être découverts, d'expérimenter leurs forces et leurs limites tant sur le plan social que personnel, et cela dans un monde réel, celui dans lequel ils sont en voie de s'intégrer.

Si les jeunes expriment leur volonté d'acquérir de l'expérience et de vivre des expériences nouvelles, la nature même du bénévolat est porteuse, dans certaines conditions, d'apprentissages souvent informels mais éminemment importants en termes d'acquisition de valeurs et d'habiletés sociales, émotives et professionnelles, dont l'apprentissage de la citoyenneté.

La métaphore de l'iceberg (Tough, 1971) montre que les apprentissages informels correspondent à la partie invisible du processus de formation pour la majorité des individus au cours de leur existence. Si les apprentissages effectués de manière informelle revêtent une si grande importance, c'est qu'ils se réalisent dans des situations, des circonstances et des contextes variés au quotidien, et ce, tout au long de la vie. Les apprentissages informels correspondent au processus au cours desquels chaque personne acquiert et accumule connaissances, capacités, attitudes dans ses expériences quotidiennes au travail ou dans les loisirs (Pain, 1990).

Il s'agit d'une forme souterraine, voire contrebandière, de l'éducation qui est la conséquence de tout bain environnemental ayant des effets éducatifs non intentionnels. (Fabre, 2014) et qui correspond aux expériences d'apprentissage qui ne font pas partie des programmes dispensés par les organismes éducatifs officiels et non officiels. (Khasanzyanova & Duceux, 2016, p. 49)

En vivant une expérience bénévole, les jeunes ne font pas seulement un don, ils reçoivent de multiples façons et apprennent de cet échange. Cela dans la mesure où ils ne font pas seulement exécuter une commande, mais où leur expérimentation dépasse la tâche à accomplir. Il s'agit ainsi de combiner « apprentissage par action et apprentissage par analyse de l'action » (Pastré, 2006, dans Cortesis & Weber Guisan, 2016, p. 2). Le bénévolat crée des liens, autant que des services. Développer le bénévolat contemporain et celui des jeunes en particulier, c'est assurer cette expérience et affirmer la spécificité de la contribution des bénévoles (Thibault, Fortier & Albertus, 2007).

Développer le bénévolat des jeunes, ce n'est pas seulement mettre à profit une « main-d'œuvre » productive et fonctionnelle qui donne des services, des heures et des compétences, c'est aussi se préoccuper de la création de liens et de ponts entre les personnes qui touchent autant les « bénéficiaires » des services que les jeunes eux-mêmes. Le jeune bénévole fait, dans certaines conditions, acte de citoyenneté. Il apprend à être citoyen avec toute la puissance de l'apprentissage informel.

La citoyenneté, on l'a dit, constitue la source du lien social. C'est en exerçant les droits et les pratiques de la citoyenneté que les individus forment une société. Mais la conciliation entre les droits de l'individu-citoyen et les exigences du collectif n'est pas moins problématique dans la vie sociale que dans la vie politique. (Schnapper, 2000, p. 200)

On comprendra, dès lors, que le bénévolat des jeunes stimulé par l'école, notamment dans les programmes d'éducation internationale, ne peut

se limiter à remplir un carnet de temps. Les objectifs d'apprentissage doivent tenir compte du potentiel d'une expérience complète de bénévolat et des objectifs mêmes de ces programmes que sont l'ouverture au monde, l'humanisme international et le sens de l'implication sociale associés à la rigueur scolaire.

LES CONDITIONS OPTIMALES D'APPRENTISSAGE ET DE DÉVELOPPEMENT DU BÉNÉVOLAT JEUNESSE

Si, en accomplissant une tâche bénévole, un jeune se plonge dans un univers à découvrir ou teste ses habiletés, il n'en demeure pas moins que pour bénéficier du plein potentiel de développement personnel et social du bénévolat, des conditions favorables doivent lui être offertes.

Comme on le sait, le bénévolat est générateur de liens, il sert une cause, des personnes ou une collectivité, et il est soutenu par une structure organisationnelle. Pour leur part, les jeunes bénévoles veulent vivre dans une ambiance de plaisir, être entre amis, réaliser des tâches stimulantes et agréables, et sentir qu'ils sont utiles (Shannon, Robertson, Morrison & Werner, 2009). De plus, certaines études sur le bénévolat des jeunes indiquent que ces derniers aiment bien prendre des initiatives (Froment-Prévosto & Fortier, 2005). Voilà les principales dimensions auxquelles les jeunes bénévoles devraient être exposés.

En s'inspirant de bonnes pratiques en la matière implantées par des gestionnaires compétents en bénévolat, il est possible de tracer le cheminement souhaitable des jeunes qui entreprennent un engagement bénévole.

Ce cheminement devrait comprendre trois phases : intégration, contribution, plaisir et bilan.

1. INTÉGRATION

La phase d'intégration et de consultation des jeunes vise à leur offrir une vue d'ensemble :

1. De la cause à laquelle ils s'apprêtent à contribuer, des personnes qui en seront les bénéficiaires et de l'organisation qu'ils sont invités à rejoindre;
2. Des tâches qu'ils accompliront;
3. Des personnes avec lesquelles ils vivront cette expérience.

Elle vise aussi à les consulter sur les avantages qu'ils souhaitent en retirer et sur les façons de faire qu'ils peuvent proposer pour mener leurs tâches à bien.

Dans les écoles, il est alors crucial de développer des partenariats avec les communautés et les organisations pour que, dès la première phase, les élèves puissent s'engager activement dans leur projet de bénévolat. La communauté et les organismes doivent être présents en amont auprès des responsables scolaires.

Au terme de cette phase, les jeunes connaissent leurs tâches et les bénéficiaires de leur engagement, les compagnons ou compagnes d'action bénévole, et les personnes ressources sur le terrain. Ils peuvent aussi identifier les moyens qu'ils prendront pour réaliser leurs propres objectifs. Leur engagement peut être formalisé d'une façon ou d'une autre.

2. CONTRIBUTION

Cette phase est consacrée essentiellement à accomplir les tâches confiées et à nouer des liens avec les autres bénévoles et les bénéficiaires des services. On n'insistera jamais assez sur le caractère social du bénévolat, qui se distingue de la prestation de service rémunérée. Les bénévoles sont des voisins, des amis, mais jamais de la main-d'œuvre non payée (cheap labor).

Durant cette phase, le jeune expérimentera toutes sortes de situations, allant de l'insatisfaction de certains usagers à la satisfaction d'autres qui profitent de cette relation avec le jeune bénévole pour mieux le connaître et l'apprécier. Il expérimentera la

valeur d'un « merci » et du « respect » et la reconnaissance qui lui permet de devenir un acteur « notable » dans son milieu. Il aura aussi l'occasion de confirmer ou de revoir ses propres perceptions des personnes et des situations. Par exemple, il se pourrait qu'il ne voie plus les « vieux » ou l'organisation de son sport préféré de la même manière. Enfin, il pourra autoévaluer sa prestation de travail et jeter un œil critique sur les méthodes et l'environnement de travail.

Passer de la simple prestation de travail à l'enthousiasme social et à la conscience de devenir un acteur de son milieu, voilà une bonne expérience d'apprentissage de soi et des autres. Pour cela, un encadrement adéquat du milieu est sans doute un accélérateur d'apprentissage.

3. PLAISIR ET BILAN

Fêter la réussite du groupe de bénévoles et faire un bilan du type « si c'était à refaire » caractérise cette phase. Idéalement, celle-ci se vit conjointement avec l'organisme qui accueille les jeunes bénévoles et l'école. Toutefois, le réalisme exige des bilans séparés, l'un axé sur la contribution et l'autre sur les apprentissages personnels et une certaine projection des prochains engagements bénévoles.

L'accent sur les apprentissages est essentiel au bénévolat scolaire. Il s'applique aussi au bénévolat des jeunes hors du contexte scolaire et permet autant aux jeunes qu'à l'organisation d'en tirer des leçons bénéfiques.

QUE RETENIR?

L'engagement bénévole des jeunes se fait dans le cadre de leur démarche d'intégration dans la société comme personne adulte et autonome. Dès lors, on ne peut présumer que cette démarche est complétée : on doit plutôt reconnaître qu'elle est en cours et qu'elle comporte bien des paradoxes tout à fait normaux. Les jeunes ont dit qu'ils veulent prendre des initiatives, mais réclament un encadrement. Ils veulent des attentes claires, mais demandent de la souplesse.

Les organisations qui bénéficient du bénévolat des jeunes doivent avoir conscience qu'elles investissent dans le renouvellement crucial du bénévolat à court et à long terme, et que cet investissement demande des efforts et des compétences, comme d'ailleurs dans le développement du bénévolat de tous les autres groupes, que ce soit les boomers, les familles, les entreprises, etc.

Plus particulièrement, le bénévolat des jeunes exige une écoute attentive de ces derniers, pour qui bénévolat est plus synonyme d'engagement et d'implication et pour qui le mot « bénévolat » peut revêtir une signification différente que la notion classique de don. Comprendre ces jeunes, c'est aussi mieux comprendre le bénévolat de demain et assurer celui de l'avenir.

RÉFÉRENCES

Albertus, P., Fortier, J. & Thibault, A. (2007). Rendre compte et soutenir l'action bénévole des jeunes. Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.

Cortesis, S. & Weber Guisan, S. (2016). Le bénévolat, une porte d'entrée privilégiée pour mobiliser les jeunes dans des activités d'apprentissage propices au développement de compétences transversales. Éducation et socialisation, 41.

Froment-Prévosto, C. & Fortier, J. (2005). Ne marcher ni devant, ni derrière, mais aux côtés des jeunes. Cadre de référence de l'engagement bénévole des jeunes âgés de 15 à 19 ans en Montérégie. Rapport de recherche. Imagine Canada. 28 p.

Khasanzyanova, A. & Duceux, Y. (2016). Les apprentissages informels des jeunes bénévoles dans des activités d'encadrement. Agora débats/jeunesses. 1(72), 49-60.

Helms, S. E. (2013). Involuntary volunteering: The impact of mandated service in public schools. *Economics of Education Review*, 36, 295-310.

Meinhard, A. & Brown, S. (2010). School Community Service Programs: Essential Features for Success. *Journal of Nonprofit & Public Sector Marketing*, 22(3), 216-230.

Pancer, S.M, Brown, S.D., Henderson A. & Ellis-Hale, K. (2007). L'incidence des programmes de service communautaire obligatoire sur le bénévolat et la participation civique ultérieurs. Rapport de recherche. Imagine Canada. 56 p.

Shannon, C. S., Robertson, B. J., Morrison, K. S., & Werner, T. L. (2009). Understanding Constraints Younger Youth Face in Engaging as Volunteers. *Journal of Park and Recreation Administration*, 27(4), 17-37.

Schnapper, D. (2000). Qu'est-ce que la citoyenneté? Gallimard.

Schmidt, J. A., Shumow, L. & Kackar, H. (2006). Adolescents' Participation in Service Activities and Its Impact on Academic, Behavioral, and Civic Outcomes. *Journal of Youth and Adolescence*, 36(2), 127-140.

Statistique Canada, http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4430.

Thibault, A., Fortier, J. & Albertus, P. (2007). Rendre compte du mouvement bénévole au Québec : créateur de liens autant que de biens. Réseau de l'action bénévole du Québec.

Thibault, A., Fortier, J. & Leclerc, D. (2011). Bénévolats nouveaux, approches nouvelles. Réseau de l'action bénévole du Québec.

Turcotte, M. (2015). Mettre l'accent sur les Canadiens : Résultats de l'Enquête sociale générale - Le bénévolat et les dons de bienfaisance au Canada, n° 1, Ottawa, Statistique Canada, 2015.

* André Thibault, Ph. D., Julie Fortier, Ph. D.,
Laboratoire en loisir et vie communautaire, UQTR